



17 JUIN 2022  
CERCLE D'ÉCHANGES  
8H À 10H

### HORAIRE

8h00 à 8h15 - Accueil

8h15 - Début de la rencontre

## LE RETOUR AU BUREAU SUITE À LA PANDÉMIE ET TRANSITION VERS DE NOUVELLES ORGANISATIONS DU TRAVAIL

Atelier d'échanges de pratiques et pistes de solutions

En référence sur le Guide - Le retour au bureau à la suite de la crise sanitaire de la COVID-19 démarche pour une transition vers de nouvelles organisations du travail - IRSST 2021

Avec **BÉNÉDICTE CALVET**

Ergonome et chercheuse à l'Institut Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Co-fondatrice de l'Association professionnelle des ergonomes du Québec (APEQ).

\*Voir page suivante pour plus d'informations



**9h30 à 10h** : TET, Projets collaboratifs en développement, Programmation Réseau RH 2022-2023

**10h** : Fin de la rencontre

### Votre équipe :

- Caroline Durand - Groupe Dancause
- Byanca Neveu - TransformAction
- Johanne Tanguay - TransformAction



En partenariat avec



Réservé aux abonnés du Réseau RH



## BÉNÉDICTE CALVET

**Présentation de Madame Bénédicte Calvet, ergonomiste et chercheuse à l'Institut Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Elle est également cofondatrice de l'Association professionnelle des ergonomes du Québec (APEQ).**

Un guide a été produit en 2021 par une équipe de recherche de l'UQAM et de l'IRSST, donc Madame Calvet faisait partie, financé par l'IRSST. Vous y trouverez un modèle intégrateur pour orienter le retour au bureau et la transition vers de nouvelles organisations du travail. Cet atelier d'échange permettra de partager vos réflexions, d'orienter vos pratiques et de présenter les grands principes du guide.

Des investigations dans un établissement ainsi que des recherches dans la littérature scientifique ont permis de documenter - ce qui a été fait - ce qui a fonctionné ou non - les craintes, appréhensions et besoins que des personnes ressentaient face au retour au bureau suite à la crise sanitaire. Le guide vous aide à l'élaboration des modalités de retour au bureau, et à l'élaboration des modalités de télétravail pour une transition vers de nouvelles organisations du travail.

En tant que responsable RH, vous avez sûrement des positions à adopter concernant le télétravail et les nouvelles organisations du travail. Vous alternez peut-être entre une approche globale et individualisée, les deux ayant des avantages et des inconvénients. Vous en apprendrez plus sur les nouvelles possibilités. Préparez vos questions, car l'expérience de Mme Calvet, dans le cadre de la recherche, est plus large que le guide.